

## Séance du 2 octobre 2012

Le conseil municipal de Roderen, réuni en séance ordinaire ce mardi 02 octobre s'est félicité du bon avancement de tous les chantiers initiés en 2012.

### **Travaux**

Le réaménagement de la rue Haula touche à sa fin. Il ne reste plus que les branchements téléphoniques à effectuer avant le démontage des poteaux.

La restauration de l'orgue est dans sa phase finale. La réception des travaux est programmée pour le 25 octobre.

La mise en place dans la cour de l'école élémentaire d'une table et d'un banc est en cours de réalisation, alors qu'à l'école maternelle la structure de jeux sera remplacée pendant les vacances de la Toussaint.

Un chauffe eau a dû être remplacé à l'école élémentaire et une opération similaire devra être effectuée à la Maison du Village.

Concernant les bâtiments communaux, les fenêtres de la mairie vont être repeintes, un tubage de cheminée adapté à la chaudière sera mis en place dans la maison Tschann et le matériel informatique de la mairie sera complété du fait de l'engagement prochain d'un agent administratif adjoint, emploi pour lequel 25 personnes ont postulé et qui est en cours d'attribution.

Le radar pédagogique de la route de Guewenheim, détruit par un accident de la circulation sera remplacé et son implantation réétudiée.

Les emplacements destinés au stationnement dans le haut de la rue de Rammersmatt vont être marqués prochainement et les panneaux signalétiques mis en place.

Des silhouettes d'enfants appelant les usagers de la voie publique à ralentir près de l'école maternelle ont été mises en place à titre expérimental. Les parents seront consultés pour juger de leur utilité.

### **En bref**

Le Conseil a accordé un complément de subvention de 1 500 € à l'association de gestion de la cantine scolaire, « La Becquée ».

Une demande sera adressée à la Communauté de Communes du Pays de Thann pour procéder au branchement au réseau d'assainissement de la rue du Kattenbach.

Des dépliants concernant deux circuits de promenade autour du village sont disponibles en mairie. La signalétique sur le terrain sera mise en place dans les jours à venir.

L'atelier communal s'enrichira prochainement d'un souffleur adapté aux besoins.